



DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2003

INTERVENTION DE GILLES GRALL Représentant de l'UBSAC-CGT



Mesdames, Messieurs, chers amis, chers camarades,

Depuis de nombreux mois, les salariés du spectacle vivant et de l'audiovisuel sont dans la lutte contre le MEDEF. Si, sous le précédent Gouvernement, nous avons, avec l'aide de la majorité de l'époque dont le Parti Socialiste, réussi à obtenir un texte qui permettait de mettre en échec la stratégie du vide juridique du patronat, le gouvernement Raffarin n'aura pas mis longtemps à mettre en œuvre la politique du baron Seillière en ce qui concerne nos secteurs. A peine arrivés, c'est le doublement des cotisations sociales UNEDIC qui est mis œuvre dès le 19 juin 2002. Encore une fois, il s'agissait pour les signataires de "sauver" ce régime particulier d'indemnisation du chômage. Le Gouvernement Raffarin, c'est aussi le gel du budget de la culture 2002 et la baisse de celui de 2003, en même temps qu'une politique anti-sociale à un niveau encore jamais porté dans notre pays depuis des décennies.

Sans même avoir daigné examiner le projet de la profession porté par un accord de branche conclu entre la Fédération des Entreprises du Spectacle et l'Audiovisuel et du Cinéma d'une part et les organisations professionnelles de salariés du secteur dont la CGT, le 26 juin 2003, dans le principe d'une soi-disant démocratie sociale basée sur l'accord minoritaire, par un simulacre, une parodie de négociations, le MEDEF fait signer à la CFDT et à deux autres groupuscules syndicaux, une modification de ce

système particulier d'indemnisation de chômage du spectacle et de l'audiovisuel qui va se traduire, à compter du 1er janvier 2004, par une liquidation massive des salariés précaires, artistes et techniciens. Le texte signé ne changera strictement rien aux pratiques de dumping social généré par le précédent accord, ne modifiera en rien les pratiques d'abus des employeurs du spectacle et de l'audiovisuel dénoncées par la CGT spectacle depuis des années. Au contraire, tous les pratiquants de ce secteur s'accordent à dire que le nouveau système va engendrer encore plus de triche.

Et le Ministre de la Culture, Jean Jacques AILLAGON, va, dès le 27 juin dire que, premièrement il n'a pas lu cet accord mais qu'il est très bon, se contentant de répéter le communiqué du MEDEF, et que deuxièmement, cet accord permettait de sauver le régime de l'intermittence, ce qui est une contre-vérité.

Enfin, épisode cocasse mais particulièrement lamentable, après le 8 juillet, la CFDT écrira à l'UNEDIC pour lui demander une explication sur ce qu'elle avait signé. S'étant aperçu que sa signature allait mettre à la rue encore plus de personnes que ne l'exigeait le MEDEF, ainsi que nous le disions, la CFDT n'a pas hésité, avec les amis du baron Seillière et la complicité active du Ministère du Travail, à fabriquer des faux pour réparer sa boulette. On en est là : nous avons affaire à un vaste réseau de délinquants sociaux. Des plaintes ont été déposées : nous espérons que la Justice de Monsieur Perben pourra faire son travail.

C'est dans ce contexte particulièrement féroce que la Fédération du Spectacle CGT a initié une mobilisation encore jamais vue pour une branche professionnelle. De nombreux festivals certes n'ont pas eu lieu cet été. Soit ils ont décidé eux-mêmes de ne pas se tenir en solidarité avec les artistes et techniciens comme les Tombées de la Nuit à RENNES, soit ils ont fait l'objet d'actions des professionnels.

Cet été de luttes aura été riche d'enseignements. Nous avons d'abord démontré que, au-delà de l'expression artistique, le spectacle vivant est générateur de retombées économiques non négligeables. D'ailleurs, la droite ne s'y trompe pas puisqu'elle a promis des subsides aux commerçants des villes soi-disant " sinistrées " et que la maire d'Aix-en-Provence a décidé de porter plainte contre les professionnels en lutte pour préjudice suite à l'annulation du Festival. C'est une première. La criminalisation de l'action syndicale explore de nouvelles pistes.

Cette lutte aura, pour la première fois, associé salariés avec contrat de travail, salariés précaires, sans droit, sur lesquels bien souvent le patronat n'a pas hésité à peser de tout son poids pour interdire quasiment toute action de grève comme on l'a vu en Bretagne, avec des salariés tout aussi précaires mais sans contrat de travail, portant leurs actions aux portes des festivals. Cela amène d'autres démarches d'actions, puisque la lutte n'est pas la seule affaire de ceux qui ont un travail mais de tous ceux qui constituent la réalité de nos métiers, titulaires ou non d'un contrat de travail, contrat de misère, contrat précaire de toute façon.

Autre enseignement de cet été de combat. Un patronat particulièrement mercantile et combatif est soudain apparu dans le paysage, y compris en Bretagne, alors que certains avaient tendance à penser un peu facilement que les rapports salariés - employeurs dans le spectacle ou l'audiovisuel s'estompaient pour laisser place à des préoccupations beaucoup plus nobles comme la culture, l'art, l'émotion... Et bien non. Nos secteurs, comme tous les secteurs de productions sont traversés par les contradictions inhérentes au modèle capitaliste qui est celui qui nous est actuellement imposé.

La crise que nous traversons rend plus émergeante cette vérité : la précarité, certains la vivent, d'autres en vivent. Il est évident que, si nous nous retrouvons dans un front large avec à nos côtés la quasi-totalité des organisations patronales du spectacle et de l'audiovisuel pour combattre le texte ignoble du MEDEF, nous n'avons pas pour autant les mêmes préoccupations sur le devenir de nos métiers. Pour les salariés, l'intermittence est un des moyens de la survie y compris de leurs familles, pour les employeurs, l'intermittence est un des moyens du fonctionnement de leurs entreprises. C'est une différence essentielle qui doit nous interroger sans relâche pour la compréhension des enjeux de notre lutte. Nous sommes persuadés qu'il existe d'autres voix que la précarité.

Il n'y aura pas eu de rentrée sociale dans le spectacle vivant et l'audiovisuel puisque tout au long de l'été les actions se sont poursuivies inlassablement, partout en France et qu'elles se poursuivent encore.

Le Gouvernement voulait faire avaler la pilule ou plutôt le cachet en prenant des mesures particulières soi-disant au bénéfice de ceux qui pourraient encore exercer leurs métiers après le 1er janvier 2004, date d'entrée en vigueur de l'accord assassin. Ces mesures ont été exposées début septembre et ne résoudront rien. Prenons, par exemple, la promesse du Ministre d'intensifier les contrôles contre les patrons voyous. Nous savons très bien qu'en réalité, la droite prépare un projet de loi visant encore à réduire les capacités de l'Inspection du Travail de lutter efficacement contre la délinquance patronale. Enfin, le Ministre a annoncé le 4 septembre des assises régionales de la culture devant déboucher sur des assises nationales porteuses d'une loi sur le spectacle vivant subventionné. AILLAGON reprend à bon compte et en les vidant de l'essentiel du contenu deux orientations de la Fédération du Spectacle CGT qui sont une concertation attendue depuis 1997 et une loi d'orientation sur tout le champ de la culture, préalable, à notre sens, à toute modification du régime d'assurance-chômage.

Ces assises sur le modèle que le Gouvernement Raffarin ne cesse d'organiser à tout bout de champ et sur tous les sujets, voulant donner l'illusion d'un dialogue social, d'une volonté de débat, la profession a largement annoncé qu'elle n'en voulait pas, et certainement pas tant que l'agrément à l'accord du 26 juin n'aura pas été retiré. Résultat des courses, moins de quatre jours plus tard, AILLAGON retirait son projet d'assises en région, se réservant encore la possibilité de maintenir courant janvier, peut-être, des Assises Nationales. C'est maintenant un fait, AILLAGON est interdit de séjour dans tous les lieux de spectacles. Sa seule sortie annoncée officiellement, puisque nous avons appris qu'il s'autorise aussi des escapades quasiment clandestines, sa seule sortie officielle donc, trouvée sur l'agenda du site Internet du Ministre, était les journées de l'UMP à NANCY. Mais, hélas, nos amis dans cette région étaient au rendez-vous et n'étaient pas les seuls.

Face aux aspirations du MEDEF, les professionnels du spectacle et de l'audiovisuel ont pu avec les organisations politiques de gauche en général et avec le Parti Socialiste en particulier, organiser une opposition constructive et cela, avant même le changement de majorité. En effet, il n'est pas inutile de rappeler qu'en février 2002, le Parlement avait voté une loi qui interdisait au MEDEF et à la CFDT de jouer la carte du vide juridique pour liquider les annexes spécifiques d'indemnisation du chômage. Marcel ROGEMONT s'est beaucoup investi sur ce texte.

Face à un MEDEF revanchard et haineux qui a mis à son service un gouvernement qui assume sans complexe son rôle d'instrument politique au service du libéralisme le plus abouti, nous devons continuer notre travail en commun avec toutes les forces de progrès. Que ce soit le mouvement social, notamment avec les coordinations qui se sont créées à partir du mois de juillet ou avec les forces politiques qui s'affichent résolument et également sans complexe contre la politique de l'UMP. Oui, le Parti Socialiste s'est engagé aux côtés des professionnels du spectacle et de l'audiovisuel. Je l'ai dit, lors du débat de la loi de février 2002. Mais aussi lors de nombreuses manifestations où la présence d'élus de gauche et du Parti Socialiste renforce la conviction que des objectifs communs sont envisageables. Au-delà de la présence et des communiqués de presse, l'intérêt du Parti Socialiste pour les luttes de nos professions permet de faire avancer la réflexion sur les questions de culture, sur la problématique de la création dans le spectacle vivant et enregistré.

Cette manifestation, cette Fête de la Rose qui peut encore s'enrichir de l'apport des artistes professionnels qui se produisent aujourd'hui et des techniciens qui y concourent est aussi l'occasion de rappeler, que la Fédération du Spectacle CGT a décidé d'initier les " Vraies Assises de la Culture ", sur l'ensemble du champ. Cette initiative vise à rassembler toutes les structures politiques, syndicales, socioprofessionnelles, institutionnelles pour jeter les bases d'une vraie loi d'orientation sur la culture. Lors d'une rencontre mercredi dernier à Nantes organisée sur ces questions, Madame Anne HIDALGO a annoncé que le Parti Socialiste souhaitait appuyer et participer activement à ces Assises. Nous nous en réjouissons, car il est indispensable que parallèlement à la lutte et à l'action syndicale la réflexion et la proposition puissent avancer, ce qui donne justement du sens à la lutte. Quoi qu'on en dise, il s'agit là d'une position fondamentale de la CGT. Créer les convergences pour que les héritages de Jaurès et de Pelloutier puissent encore faire échec au capitalisme qui plonge notre société dans la misère, l'injustice et l'insécurité sociale, c'est la perspective de demain. Nous devons travailler, chacun sur nos champs respectifs, pour que les prochaines échéances électorales, les élections régionales et cantonales de mars prochain soient un coup d'arrêt à cette politique d'iniquité.

Mesdames, Messieurs, chers amis, chers camarades, je vous remercie de votre attention.

